Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 22 (1995)

Heft: 2

Artikel: L'assainissement des finances fédérales et la présence suisse à l'étranger

Autor: Lenzin, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912151

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

importantes pour l'image de la Suisse à l'étranger, subissent également les effets des mesures d'économie. Ne conviendrait-il pas, aujourd'hui, de renforcer plutôt la présence suisse à l'étranger au lieu de la réduire?
Il faut simplement être conscient du fait que la Confédération a des tâches très diverses et qu'il faut chercher partout à faire quelques économies. Cela ne veut pas dire qu'il faut réduire les prestations. Il est possible que l'on puisse travailler plus efficacement avec moins d'argent. On pourrait aussi faire preuve de davantage d'imagination et de créativité et se plaindre moins. Je ne crois pas que la Suisse ne se porte bien que si l'on dépense davantage d'argent pour promouvoir certaines choses. La question est de savoir quelle est notre attitude et ce que nous avons à offrir en Suisse. Cela est beaucoup plus important pour l'image de la Suisse. Il appartient avant tout à la Suisse de croire en elle-même.

Vous dites souvent que l'on peut, en principe, faire des économies partout. Pour vous, qui êtes socialiste, est-il admissible que l'on économise dans le domaine social, surtout dans une période où le chômage est important?
Lorsque nous posons la question: peut-on économiser dans le domaine social, peut-on économiser dans les transports publics, peut-on économiser dans l'armée, peut-on économiser dans l'agriculture, il y a naturellement tout de suite et partout une énorme réaction et l'on dit non, cela n'est pas possible. Mais lorsque l'on entre dans les détails, dans le domaine social, dans les universités, dans l'agriculture, dans l'armée, on trouve partout des petites choses que l'on pourrait au fond faire mieux, plus simplement et plus judicieusement.

Nous devons y réfléchir sérieusement et aussi être conscients que personne ne souhaite un démantèlement social. Mais à l'inverse, nous devons veiller à ne pas demander à cet Etat plus qu'il ne peut donner, afin qu'il puisse à l'avenir également fournir certaines prestations. Précisément les personnes qui ont besoin de l'état et qui y ont droit ont le plus grand intérêt à ce que nous réussissions à rétablir l'équilibre budgétaire. C'est pourquoi on peut parfaitement revoir certaines prestations, du moins à titre provisoire. Mais comme nous l'avons déjà dit, c'est aussi une question d'utilisation judicieuse des moyens financiers, et celle-ci doit être vérifiée partout.

Interview: René Lenzin et Pierre-André Tschanz

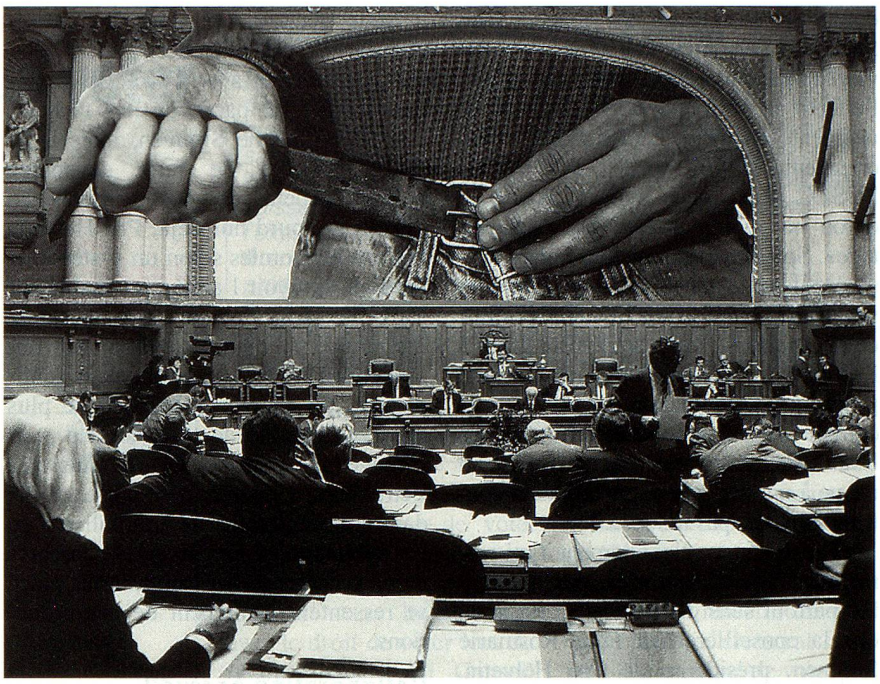

En cette année d'élections, le Parlement a de la peine à décider qui doit se serrer la ceinture. (Photomontage: Keystone)

L'assainissement des finances fédérales et la présence suisse à l'étranger

Le citron est-il complètement pressé?

Outre la Cinquième Suisse, il y a différentes institutions qui contribuent à la présence suisse à l'étranger. Comment s'y prennent-elles face aux mesures actuelles d'économie?

L'année passée, deux des 16 écoles suisses à l'étranger reconnues et soutenues par la Confédération ont fêté leur 75e anniversaire, Milan et Barcelone. Ces deux fêtes ont montré, d'une part, que ces institutions revêtent

René Lenzin

toujours une grande importance pour chacune des communautés suisses et, d'autre part, qu'elles sont parmi les écoles privées les plus renommées dans le pays d'accueil. Les écoles suisses à l'étranger sont des lieux de rencontre et le support de la culture et de la pensée suisses; elles considèrent donc qu'elles jouent un rôle éminent dans la présence suisse à l'étranger. Et pourtant, le subventionnement des six écoles qui existent en Europe est remis en question. Certes, le Département de l'intérieur, qui est compétent, fait valoir que l'intégration des enfants suisses habitant dans les pays d'Europe se fait généralement sans problème. Cependant, le fait que la discussion à ce sujet a chaque fois lieu dans le cadre de l'examen du budget de la Confédération donne à penser que les motifs sont plutôt d'ordre financier.

Réductions considérables

Ce n'est là qu'un exemple des économies envisagées en raison du déficit budgétaire de la Confédération. D'autres institutions ont déjà dû s'accommoder de réductions considérables des crédits. Par exemple la fondation culturelle Pro Helvetia – entretenue exclusivement par la Confédération – dont les ressources prévues dans le plan financier 1992–95 ont été réduites de 130 à 105 millions de francs. Ou l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), pour lequel le Parlement avait fixé les subventions fédérales à dix millions par an pour la période 1989–94, mais qui les a réduites après coup de 20 pour cent pour 1993 et 1994.

«Travailler plus efficacement avec moins de moyens», tel est le conseil

donné par le ministre des finances Otto Stich aux personnes touchées (cf. interview en page 6). «Nous avons déjà réduit l'effectif du personnel de 14 pour cent et augmenté en même temps l'efficacité», commente Martin Monsch, directeur de l'OSEC, «mais à un moment donné, le citron ne peut plus être pressé davantage». Son organisation a du moins réussi, depuis cette année, à faire remonter la subvention fédérale au montant primitif de dix millions, «mais seulement grâce à l'action d'un puissant lobby et après une procédure d'élimination des divergences entre le Conseil national et le Conseil des Etats». En termes réel, cela revient quand même à une réduction, parce que la contribution n'est pas indexée.

«C'est là un raisonnement typiquement quantitatif, qui n'est pas applicable partout sans difficulté.» C'est ainsi que la conseillère aux Etats Rosmarie Simmen, présidente de Pro Helvetia, commente la recette de Stich. Elle relève en même temps que l'on a de la compréhension pour les problèmes de la Confédération et que Pro Helvetia en particulier avait déjà donné la preuve de sa volonté de faire des économies. Mais à son avis, on a aujourd'hui atteint la limite inférieure. Dans le plan financier 1996–99, on a toutefois prévu d'augmenter la subvention à 118 millions. «Dans cette situation difficile, on ne pouvait pas s'attendre à plus, mais cela n'est pas assez pour pouvoir remplir réellement notre tâche.»

Mais quelles sont donc les conséquences de ces réductions? «Les relations culturelles avec l'étranger continueront à faire partie de nos tâches», constate Madame Simmen, mais il ne serait possible de faire davantage qu'aux dépens de nos activités en Suisse. Aujourd'hui déjà, Pro Helvetia fait des économies selon un système de rotation, à savoir l'année prochaine sur les beaux-arts, l'année suivante sur la littérature, puis sur le théâtre, etc. Les réductions se font naturellement sentir partout, dit Monsieur Monsch, le plus dans le domaine de la «publicité pour l'image de marque de la Suisse à l'étranger». Concrètement par exemple dans les invitations de journalistes ou les publications. Les diverses chambres de commerce qui se trouvent sur place se ressentent également de ces réductions.

Collaboration accrue?

Tous les intéressés sont d'accord pour dire qu'il faudrait, d'une manière générale, faire davantage pour la présence suisse à l'étranger. Marco Hartmann, qui est depuis peu directeur de l'Office national suisse du tourisme (ONST) – pour lequel la Confédération a gelé ses subventions en 1993 et les adapte de nouveau au renchérissement depuis cette année – ne veut pas simplement se plaindre. Avec une nouvelle stratégie (cf. Mosaïque), l'ONST veut obtenir une présence plus active à l'étranger: «Nous voulons créer une plateforme de la communication, vers laquelle on pourra alors diriger les moyens dont disposent d'autres organisations.» C'est avant tout l'industrie du tourisme qui est visée, mais Monsieur Hartmann pense que l'on peut parfaitement envisager d'autres secteurs.

Là se pose immédiatement la question de l'apparition en commun de tous les organismes intéressés, dont font également partie Radio Suisse Internationale, l'Organisation des Suisses de l'étranger et Swissair. Dans le cadre de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger (Coco), ceux-ci collaborent déjà assez étroitement. Cependant, la Coco, qui est rattachée au Département fédéral des affaires étrangères, n'a pas à jouer le rôle d'un véritable lobby lorsqu'il s'agit de défendre un crédit ou une subvention au Parlement. «Nous considérons que nous sommes des acteurs plutôt que des demandeurs», dit à ce sujet Claude Borel, secrétaire de la Coco, et le président de la commission, l'ancien secrétaire d'Etat Klaus Jacobi renchérit: «La Coco ne doit pas agir comme un lobby; ce sont ses différents membres qui doivent le faire.»

Monsieur Monsch, directeur de l'OSEC, pourrait parfaitement s'imaginer un lobbying commun des membres de la Coco, «mais il y a naturellement des intérêts divergents.» Madame Rosmarie Simmen ne voit, elle aussi, que des «possibilités limitées de synergies». C'est ainsi que Pro Helvetia donne de la Suisse une image différente et plus nuancée que par exemple l'ONST. Monsieur Hartmann, chef de l'ONST, reconnaît aussi que la position du secteur culturel en particulier est difficile. Il pense cependant qu'un accroissement des contacts aurait un bon côté. «L'une des tâches de toutes les organisations qui s'occupent de la présence suisse à l'étranger consiste aussi à montrer au monde politique qu'il serait judicieux de faire des efforts accrus par-dessus les différents secteurs.»

Aux yeux de Madame Katrin Wyss, responsable du Comité pour écoles suisses à l'étranger, celles-ci pourraient constituer un bon point de départ pour une action commune: «Elles incarnent à divers égards le produit Suisse. Elles sont garantes de la qualité de notre système éducatif, sont ouvertes aux exigences du pays d'accueil, forment les futurs cadres de l'économie et de la classe politique, organisent des manifestations culturelles et donnent naissance dans le pays d'accueil à des liens étroits avec la Suisse.» Pour Madame Wyss, ce sont là des raisons suffisantes pour que l'on continue à verser les mêmes subventions aux écoles. Même s'il n'est pas facile, dans la situation actuelle, d'échapper au crayon rouge d'Otto Stich. ■

Economiser même dans le domaine de notre présence à l'étranger? Par exemple dans celui des agences de l'Office national suisse du tourisme? (Photo: zvg)